

# Schéma pluriannuel d'accessibilité 2025- 2027

Métropole de Metz et Ville de Metz



## Table des matières

Introduction .....	2
Politique d'accessibilité .....	2
Périmètre technique et fonctionnel .....	3
Produits internes .....	3
Produits de l'usine à site .....	3
Ressources humaines et financières allouées à l'accessibilité numérique .....	3
Organisation de la prise en compte de l'accessibilité numérique .....	4
Accompagnement et sensibilisation .....	4
Recours à des compétences externes .....	4
Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les projets en cours .....	5
Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les marchés .....	5
Traitement des retours utilisateurs .....	5
Processus de contrôle et de validation .....	5
Publication de la documentation .....	6
Agenda planifié des interventions .....	6
2025 .....	6
2026 .....	6
2027 .....	6
Plans annuels .....	6
Annexe 1 : liste des sites internet de la Métropole de Metz et de la Ville de Metz ouverts au public .....	8
Hors usine à sites .....	8
Usine à sites (Métropole de Metz) .....	8

## Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout support de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Ce document présente la politique d'accessibilité numérique des sites de la Métropole de Metz et de la Ville de Metz pour les années 2025 à 2027.

## Politique d'accessibilité

L'accessibilité numérique est au cœur des préoccupations liées au développement ou à la mise à disposition de sites web ou d'applications tant auprès du public que des personnels de la

Métropole de Metz et de la Ville de Metz. L'accessibilité numérique est le deuxième axe de la stratégie du numérique responsable de la collectivité.

Cette volonté s'illustre par l'élaboration de ce schéma pluriannuel d'accessibilité numérique associé à des plans annuels d'actions, avec l'objectif d'accompagner la mise en conformité au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) et l'amélioration progressive des sites web et applications concernés.

L'élaboration, le suivi et la mise à jour de ce schéma pluriannuel sont placés sous la responsabilité d'un collège de référents accessibilité au sein des deux directions concernées : la Direction des Systèmes d'Information et la Direction de la Communication.

Leurs missions sont :

- Contrôler et veiller à l'application de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 entre autres en mettant à jour le schéma pluriannuel, les plans annuels et les audits d'accessibilité
- Promouvoir l'accessibilité et sensibiliser les équipes de la Métropole de Metz
- Assurer la prise en charge et le suivi des demandes des utilisateurs et, de manière générale, à la qualité du service rendu aux utilisateurs en situation de handicap

## Périmètre technique et fonctionnel

La Métropole de Metz et la Ville de Metz gèrent leurs propres sites mais propose aussi une usine à sites.

La Métropole de Metz et la Ville de Metz gèrent en interne 48 sites à destination du public donc 34 faisant parti de l'usine à site.

### Produits internes

La Métropole de Metz et la Ville de Metz gèrent en interne 14 sites à destination du public.

Au regard de la volumétrie, il a été décidé de se concentrer en 2025 sur une dizaine de sites (dont certains de l'usine à site). Les intranets et autres sites destinés au public feront par la suite sujet d'études.

Les critères de sélections sont la fréquentation, le cycle de vie ou encore les technologies employées.

### Produits de l'usine à site

Les sites faisant partie de l'usine à site feront l'objet d'une attention particulière et d'un accompagnement à l'amélioration de l'accessibilité numérique.

## Ressources humaines et financières allouées à l'accessibilité numérique

Le pilotage et le suivi de la conformité au RGAA sont assurés par la DSI de la Métropole de Metz et de la Ville de Metz.

Un budget dédié pour des prestations d'accompagnement et d'audit est alloué chaque année. Ce budget peut être utilisé pour l'ensemble des sites et applications de la Métropole de Metz et de la Ville de Metz.

En complément, la Métropole de Metz et la ville de Metz vont solliciter des subventions pour améliorer l'accessibilité numérique.

La Métropole de Metz et la Ville de Metz se réserve la possibilité de lancer un marché public pour l'accompagnement et l'expertise permettant l'amélioration de l'accessibilité des applications et sites web.

Les experts fonctionnels ainsi que développeurs en charge de la réalisation des sites et applications web seront sensibilisés ainsi qu'accompagnés dans la conduite des projets.

## Organisation de la prise en compte de l'accessibilité numérique

La prise en compte de l'accessibilité numérique implique une réorganisation interne pour la production et la gestion des sites web et des applications concernés. Cela inclut l'accompagnement des personnels, la modification des clauses de marché, ainsi que la prise en charge des personnes en situation de handicap lorsqu'elles rencontrent des difficultés.

Une démarche de coordination et de pilotage est mise en œuvre au niveau des deux directions concernées.

Les points suivants décrivent les aspects essentiels sur lesquels la Métropole de Metz et la Ville de Metz s'appuient pour respecter les obligations légales en matière d'accessibilité numérique de tous leurs sites web et applications.

### Accompagnement et sensibilisation

Des actions de formation et de sensibilisation sont organisées afin de permettre aux personnels intervenant sur les sites et les applications de concevoir, développer, éditer et mettre en ligne des contenus accessibles.

Ces actions de formation / sensibilisation peuvent être organisées en interne ou bien faire l'objet d'une prestation externe.

Ces sensibilisations peuvent être plus largement proposées à l'ensemble des agents de la Métropole de Metz et de la Ville de Metz à l'occasion d'évènements internes et être relayées via le portail de l'intranet.

### Recours à des compétences externes

Chaque fois que nécessaire, la Métropole de Metz et la Ville de Metz font appel à des intervenants externes afin d'accompagner leurs agents et leurs partenaires dans la prise en compte de l'accessibilité. Cela recouvre par exemple les actions de sensibilisation et de formation, les actions d'accompagnements et plus particulièrement les actions d'audits et de certification des sites web et applications concernés.

## Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les projets en cours

Les objectifs d'accessibilité et de conformité au RGAA sont inscrits et rappelés dès le début des projets dont ils constituent une exigence de base. Des tests utilisateurs sont organisés en phase de conception, de validation ou d'évolution d'un site web ou d'une application.

## Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les marchés

L'accessibilité numérique et la conformité au RGAA constituent une clause contraignante et participent à l'évaluation de la qualité de l'offre d'un prestataire au travers des appels d'offres notamment. Les procédures d'élaboration des marchés ainsi que les règles d'évaluation des candidatures ont été adaptées pour prendre en compte les exigences de conformité au RGAA.

Une clause comprenant des critères entre autres de pourcentage d'accessibilité mais aussi de critère du RGAA validés est ajouté à chaque nouveau marché concernant un outil numérique. Il est aussi demandé aux nouveaux prestataires d'attester de leur engagement en termes d'accessibilité.

## Traitement des retours utilisateurs

Conformément aux dispositions prévues par le RGAA et aux attentes légitimes des utilisateurs, un moyen de contact est proposé via [un formulaire de contact](#).

Afin de répondre à ses demandes, la mise en place d'une procédure spécifique d'assistance va être étudiée avec l'ensemble des services et des personnels impliqués. Les demandes seront centralisées par le futur référent ou la référente accessibilité numérique, responsable de l'élaboration, de la mise en place et du suivi de ce schéma pluriannuel.

Afin d'être plus pertinent dans les corrections liées à l'accessibilité des applications et sites web, la Métropole de Metz et la Ville de Metz pourront faire appel à une association local de personnes en situation de handicap afin d'avoir des retours utiles et appliqueront les modifications nécessaires.

## Processus de contrôle et de validation

Chaque site web fait l'objet de contrôles à chaque étape majeure de son cycle de vie :

- de sa conception,
- de son développement,
- de la mise en ligne initiale,
- d'une mise à jour substantielle,
- d'une refonte,
- à la fin des opérations de mise aux normes,
- en cas de changement du RGAA,
- ou à défaut, tous les 3 ans.

Concernant l'établissement ou la mise à jour des déclarations de conformité, pour en garantir la sincérité et l'indépendance, ces procédures seront effectuées en interne par une personne formée, externe au projet ou par l'intermédiaire d'un intervenant externe spécialisé.

Ces opérations interviennent en complément des opérations habituelles de recette et de contrôles intermédiaires qui sont organisées tout au long de la vie des projets.

## Publication de la documentation

Les schémas pluriannuels et plans d'actions annuel relatifs à l'accessibilité numérique de la Métropole de Metz et de la Ville de Metz seront disponible à la consultation pour tous les usagers sur les sites institutionnels des collectivités :

- Ville de Metz : <https://metz.fr/accessibilite-conformite.php>
- Métropole de Metz : <https://www.eurometropolemetz.eu/accessibilite-conformite-partielle>

Les déclarations d'accessibilité seront publiées au fil de l'eau sur chaque site web de la Métropole de Metz et de la Ville de Metz.

## Agenda planifié des interventions

Compte tenu des informations recueillies lors de l'élaboration de ce schéma, la complexité des sites et applications, leur classement par ordre de priorité et leur évaluation en termes de faisabilité, les opérations de mise en conformité s'étaleront sur les années 2025 à 2027.

### 2025

- Rédaction et publication du schéma pluriannuel d'accessibilité
- Rédaction et publication du plan annuel 2025
- Lancement d'un marché
- Mise en conformité des sites les plus visités
- Intégration d'une clause sur l'accessibilité numériques aux nouveaux marchés
- Rédaction du plan annuel 2026

### 2026

- Mise en conformité des sites les plus visités
- Lancement des formations des équipes internes
- Rédaction du plan annuel 2027

### 2027

- Mise en conformité des sites les plus visités
- Rédaction du schéma pluriannuel 2028-2030

## Plans annuels

Ce schéma pluriannuel est accompagné de plans annuels d'actions qui décrivent en détail les opérations mises en œuvre pour prendre en charge l'ensemble des besoins en termes d'accessibilité numérique de la Métropole de Metz et de la Ville de Metz.

Nom	Où le trouver	Date de publication
-----	---------------	---------------------

Plan annuel 2025	<a href="https://metz.fr/m0650">https://metz.fr/m0650</a>	22/05/2025
Plan annuel 2026	À venir	Premier trimestre 2026
Plan annuel 2027	À venir	Premier trimestre 2027

## Annexe 1 : liste des sites internet de la Métropole de Metz et de la Ville de Metz ouverts au public

### Hors usine à sites

Nom	URL	Institution
Connect Metz	<a href="https://services.eurometropolemetz.eu/">https://services.eurometropolemetz.eu/</a>	
Geo metz	<a href="https://geo.metzmetropole.fr/">https://geo.metzmetropole.fr/</a>	
Metz l'Etudiante	<a href="https://metzletudiante.eu">https://metzletudiante.eu</a>	
Musée de la Cour d'Or	<a href="https://musee.eurometropolemetz.eu/">https://musee.eurometropolemetz.eu/</a>	
Opera Théâtre	<a href="https://opera.eurometropolemetz.eu/">https://opera.eurometropolemetz.eu/</a>	
Espace Famille	<a href="https://www.espace-citoyens.net/metz/">https://www.espace-citoyens.net/metz/</a>	
Archives	<a href="https://archives.metz.fr/">https://archives.metz.fr/</a>	
Metz	<a href="https://metz.fr">https://metz.fr</a>	
Mon Emploi Metz	<a href="https://monemploi.metz.fr/">https://monemploi.metz.fr/</a>	
Piscines	<a href="https://piscines-metz.fr/">https://piscines-metz.fr/</a>	
Agora	<a href="https://agora.metz.fr">https://agora.metz.fr</a>	
Bibliothèques médiathèques	<a href="https://bm.metz.fr">https://bm.metz.fr</a>	
Animations Estivales	<a href="https://animestivale.metz.fr/">https://animestivale.metz.fr/</a>	
Constellations	<a href="https://www.constellations-metz.fr/">https://www.constellations-metz.fr/</a>	

### Usine à sites (Métropole de Metz)

Nom	URL
Amanvillers	<a href="https://www.amanvillers.fr/">https://www.amanvillers.fr/</a>
Ars-Laquenexy	<a href="https://www.ars-laquenexy.fr/">https://www.ars-laquenexy.fr/</a>

Ars-sur-Moselle	<a href="https://www.ville-arssurmoselle.fr/">https://www.ville-arssurmoselle.fr/</a>
Augny	<a href="https://www.augny.fr/">https://www.augny.fr/</a>
Chesny	<a href="https://www.mairie-chesny.fr/">https://www.mairie-chesny.fr/</a>
Chieulles	<a href="https://www.chieulles.fr/">https://www.chieulles.fr/</a>
Club Partenaires Opéra	<a href="https://partenaires-opera.eurometropolemetz.eu/">https://partenaires-opera.eurometropolemetz.eu/</a>
Coin-lès-Cuvry	<a href="https://www.coinlescuvry.fr/">https://www.coinlescuvry.fr/</a>
Coin-sur-Seille	<a href="https://www.coinsurseille.fr/">https://www.coinsurseille.fr/</a>
Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné	<a href="https://conservatoire.eurometropolemetz.eu/">https://conservatoire.eurometropolemetz.eu/</a>
Eurométropole de Metz	<a href="https://www.eurometropolemetz.eu/">https://www.eurometropolemetz.eu/</a>
Gravelotte	<a href="https://www.gravelotte.org/">https://www.gravelotte.org/</a>
Jury	<a href="https://www.mairie-jury.fr/">https://www.mairie-jury.fr/</a>
Jussy	<a href="https://www.jussy57130.fr/">https://www.jussy57130.fr/</a>
La Maxe	<a href="https://www.lamaxe.fr/">https://www.lamaxe.fr/</a>
Laquenexy	<a href="https://www.mairie-laquenexy.fr/">https://www.mairie-laquenexy.fr/</a>
Le Ban-Saint-Martin	<a href="https://www.ban-saint-martin.fr">https://www.ban-saint-martin.fr</a>
Mécleuves	<a href="https://www.mairie-mecleuves.fr/">https://www.mairie-mecleuves.fr/</a>
Noisseville	<a href="https://www.noisseville.fr/">https://www.noisseville.fr/</a>
Nouilly	<a href="https://www.nouilly.fr/">https://www.nouilly.fr/</a>
Peltre	<a href="https://www.mairie-peltre.fr/">https://www.mairie-peltre.fr/</a>
PLUI	<a href="https://plui.eurometropolemetz.eu">https://plui.eurometropolemetz.eu</a>
Pouilly	<a href="https://www.pouillymoselle.fr/">https://www.pouillymoselle.fr/</a>
Pournoy-la-chetive	<a href="https://www.pournoy-la-chetive.com/">https://www.pournoy-la-chetive.com/</a>

Régie de l'Eau	<a href="https://www.regie-eau-mm.fr/">https://www.regie-eau-mm.fr/</a>
Rozérieulles	<a href="https://www.mairie-rozerieulles.fr/">https://www.mairie-rozerieulles.fr/</a>
Saint-Privat-la-Montagne	<a href="https://www.saintprivatlamontagne.fr/">https://www.saintprivatlamontagne.fr/</a>
Scy-Chazelles	<a href="https://www.mairie-scy-chazelles.fr/">https://www.mairie-scy-chazelles.fr/</a>
St-Julien-lès-Metz	<a href="https://www.saintjulienlesmetz.fr/">https://www.saintjulienlesmetz.fr/</a>
Syndicat Mixte des étangs de St Remy	<a href="https://www.etangs-saint-remy.fr/">https://www.etangs-saint-remy.fr/</a>
Portail Urbanisme	<a href="https://urbanisme.eurometropolemetz.eu/">https://urbanisme.eurometropolemetz.eu/</a>
Vantoux	<a href="https://www.mairie-vantoux.fr/">https://www.mairie-vantoux.fr/</a>
Vany	<a href="https://www.vany.fr/">https://www.vany.fr/</a>
Vaux	<a href="https://www.mairievaux57.fr/">https://www.mairievaux57.fr/</a>